



LE DRENNEC

INFORMATIONS COMMUNALES

www.le-drennec.fr

mairie.le-drennec@wanadoo.fr



Retrouvez l'actu de la commune
sur Facebook@ledrennec

Vendredi 6 novembre 2020

COVID 19

→ Afin de limiter la propagation du virus, optez pour la version numérique du BIM. Il sera en ligne dès le jeudi soir, la version papier sortira dans la journée du vendredi.

→ Les permanences des élus sont suspendues pendant le confinement, elles reprendront dès la fin de celui-ci.

→ Les salles communales et les équipements communaux sont fermés pour toutes les activités pour une durée indéterminée.

→ La Mairie est ouverte au public le **matin de 8h30 à 12h00.**

Fermée l'après-midi, possibilité de recevoir sur RDV uniquement.

→ La Poste est ouverte aux horaires suivants : du lundi au vendredi de 8h30 à 11h30, **le samedi : nouvel horaire de 9h00 à 12h00.**



ATTESTATIONS : Vous pouvez télécharger les attestations sur le site internet www.interieur.gouv.fr.

La Mairie met à votre disposition l'Attestation de déplacement dérogatoire et le Justificatif de déplacement scolaire.



Mis en place par le CCAS dans le cadre du **plan d'alerte et d'urgence** en cas de risques exceptionnels, le **registre des personnes vulnérables** est un dispositif dont le but est d'aider les personnes fragiles en cas de besoin : canicule, inondations, pandémie, confinement ... Vous pouvez vous inscrire sur ce registre. Cette inscription, facultative, se fait auprès de la mairie soit par la personne elle-même, soit par son représentant légal ou par un tiers. Diverses actions sont alors entreprises pour veiller au bien être des personnes inscrites sur ce dernier : contact téléphonique, visite à domicile, activation des réseaux de proximité, mise en relation avec les services sanitaires et sociaux adéquats ...

Il s'agit en fait pour le CCAS d'assurer un suivi régulier des personnes isolées, fragilisées par l'âge, par un handicap ou par un mode de vie spécifique.

Si vous vous sentez isolés et/ou en situation de fragilité, n'hésitez pas à contacter la mairie au 02.98.40.40.01. ou mairie.le-drennec@orange.fr

TRAVAUX DE REFECTION DES EAUX USEES RUE DE BREST

Dans le cadre des travaux sur les réseaux d'eaux usées, la société ATEC Réhabilitation est autorisée à occuper la rue de Brest du **26 octobre 2020 au 27 novembre 2020**.

La circulation sera alternée sur une file et réglementée par signaux manuels ou panneaux B15 - C18 ou par feux tricolores. Le stationnement sera interdit et le cheminement piétonnier sera dévié sur le trottoir opposé au chantier.

ENQUETE PUBLIQUE DU 16 AU 30 NOVEMBRE 2020

Par arrêté municipal n°2020-64 du 21 octobre 2020, le maire du Drennec a ordonné l'ouverture d'une enquête publique. L'avis d'enquête porte sur :

- La modification du tracé de la rue des Écoles et l'incorporation de la parcelle AA 270 au domaine public routier ;
- La désaffectation et le déclassement des trois places de stationnement situées en face de la parcelle AA 270 le long de la rue des Écoles dans le cadre du projet d'ouverture d'une maison médicale.

Cette enquête publique se tiendra pendant une durée de 15 jours, du 16 novembre 2020 à 9h00 au 30 novembre 2020 à 12h00.

À cet effet, Monsieur Bruno BOUGUEN a été désigné en qualité de commissaire enquêteur.

L'enquête se déroulera à la mairie du lundi 16 novembre 9h00 au lundi 30 novembre 2020 12h00, aux jours et heures habituels d'ouverture de la mairie, du lundi au jeudi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h30 et le vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 16h30.

Chacun pourra prendre connaissance du dossier en Mairie et consigner ses observations sur le registre d'enquête, les adresser par courrier au commissaire enquêteur à la mairie du DRENNEC, 3 rue de la Mairie, 29860 LE DRENNEC, ou à l'adresse mairie.le-drennec@orange.fr, sous l'intitulé « enquête publique de voirie ».

Le commissaire enquêteur assurera deux permanences en Mairie :

- ✓ le lundi 16 novembre 2020 de 9 h à 11 h
- ✓ le lundi 30 novembre 2020 de 9 h à 11 h

Son rapport et ses conclusions, transmis dans un délai de trente jours à l'expiration de l'enquête, seront tenus à la disposition du public à la Mairie. Les personnes intéressées pourront en obtenir communication.



BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE : Espace des Châtaigniers. ☎ 02.98.40.40.92. biblio.ledrennec@wanadoo.fr
<https://bibliotheque-ledrennec.fr/> (pour toute l'actualité de votre bibliothèque).

Jusqu'au 30 novembre, la bibliothèque fonctionne par réservation sur le site internet de la Bibliothèque : www.bibliotheque-ledrennec.fr avec le service "Livres Voyageurs" : je réserve, j'emporte, je lis...

Il suffit de réserver ses documents (romans, BD, documentaires, revues, DVD, CD...), en accédant à son compte lecteur. Les lecteurs n'ont pas accès au local de la bibliothèque pour le moment. Les réservations sont à retirer dans le Hall des Châtaigniers aux horaires habituels d'ouverture.

Les animations du mois de Novembre : Foire aux Livres, Histoire d'en Lire, Mois du Doc, Animation Jeux OikaOika seront reportées ultérieurement.

Merci aux bénévoles pour l'opération désherbage réalisé dans la bonne humeur juste avant le confinement, les rayonnages de la bibliothèque ont retrouvé leur jeunesse...le désherbage consiste à enlever les livres abimés ou anciens ainsi que les moins empruntés pour faire de la place aux nouveautés...



ASTREINTE CCPA : EAUX ET ASSAINISSEMENT : Le W.E et en dehors des heures de service 06.08.41.49.75.



COLLECTE DES ORDURES MENAGERES : La collecte prévue mercredi 11 novembre sera décalée et se fera jeudi 12 novembre.

CCPA - Problème de ramassage des déchets ménagers : ☎ 02.90.85.30.18.

ENEDIS. Dépannage et sécurité : pour déclarer un sinistre (coupure d'électricité, boîtier électrique endommagé ou cassé), contactez le 09.726.750.29.



RECONFINEMENT Modalités d'ouvertures des services communautaires :

LES SERVICES COMMUNAUTAIRES : Les services d'accueil du public et téléphonique sont ouverts aux heures et jours habituels. Les déplacements doivent être réalisés uniquement pour un motif impérieux. Les horaires et les modalités d'accueil du public sont cependant susceptibles d'être modifiés en fonction

de l'évolution de la pandémie et des restrictions fixées par les autorités. Les services administratifs sont majoritairement en télétravail et la présence d'au moins un agent est assurée pour les services « ressources ». Les agents des services techniques exercent la continuité du service ainsi que le service du mouillage des Abers.


COLLECTE DES DECHETS Le service de la collecte des déchets du Pays des Abers continue d'assurer l'enlèvement des ordures ménagères et des recyclables dans les conditions habituelles. Les jours de sortie des bacs individuels d'ordures ménagères restent inchangés mais la collecte des déchets est susceptible de subir des perturbations. Si toutefois votre bac n'a pas été collecté le jour habituel de collecte, nous vous recommandons de le laisser en extérieur : il sera ramassé les jours suivants. Pour un problème de ramassage, merci de contacter le 02 30 06 00 31. **LE TRI** Le tri de vos emballages et du verre doit se poursuivre. Il est rappelé qu'aucun dépôt au sol à proximité des points d'apports volontaires n'est autorisé par respect pour les agents du service et pour des raisons de salubrité publique.

LES DECHETERIES Les déchèteries du territoire sont maintenues ouvertes jusqu'à nouvel ordre pour les professionnels et les particuliers aux jours et horaires d'ouverture habituels. Le port du masque est obligatoire dans les déchèteries jusqu'à la fin de la crise sanitaire et jusqu'à nouvel ordre. L'attestation de déplacement dérogatoire est obligatoire pour se rendre en déchèterie et sur les points d'apports volontaires : il faut cocher la case « Déplacements pour effectuer des achats de fournitures nécessaires à l'activité professionnelle, des achats de première nécessité dans des établissements dont les activités demeurent autorisées, le retrait de commande et les livraisons à domicile », puis préciser à la main, un motif du type « tri et évacuation des déchets ».

ENFANCE JEUNESSE



RESTAURANT SCOLAIRE - LE DRENNEC. Semaine du 9 au 13 novembre. **Lundi :** Salade de pâtes - Nugget's de volaille - Ratatouille - Fromage blanc. **Mardi :** Emincé bicolore - Jambon grill - Lentilles - Fruit frais. **Jeudi :** Carottes râpées - Rôti de dinde vallée d'Auge - Pommes noisettes - Fruit frais. **Vendredi :** Steak de colin safrané - Semoule - Fromage - Beignet au chocolat.

 **ALSH EPAL - Maison de l'Enfance :** inscription à l'accueil de loisirs sur à l'adresse mail suivante : ledrennec@epal.asso.fr.

APE ECOLE SAINT ADRIEN. Durant le confinement la collecte des journaux se fera uniquement grâce aux bacs situés dans le sas de la mairie.



JOURNEE DEFENSE ET CITOYENNETE Les jeunes filles et garçons, **nés en septembre, octobre 2004**, sont invités à se présenter en mairie à leurs **16 ans révolus**. Une attestation leur sera remise et sera nécessaire pour les concours, examens (Baccalauréat...). Se munir du livret de famille ou d'une pièce d'identité.

Nouveau : L'organisation de la JDC, maintenant c'est en ligne ! Rendez-vous sur majdc.fr ; je peux modifier mes informations personnelles, demander une exemption, changer la date de ma JDC, télécharger ma convocation...

ANNONCES DIVERSES

LE CAFE DES SPORTS reste ouvert, malgré le confinement, pour la vente de tabac, articles fumeurs, e liquide, jeux FDJ, timbres, Télégramme, piles, masques en tissu, boissons à emporter, confiseries....

Nous vous rappelons aussi que nous faisons du relais colis avec PICK UP (Chronopost, Colissimo, Dpd, Sarenza, Solendro, Vinted, orange, free etc...).

Tout comme le dernier confinement les horaires changent, nous vous accueillons de 9h à 19h les lundi, mardi mercredi, vendredi et le samedi de 9h à 18h. Fermeture les jeudi et dimanche.

PORT DU MASQUE OBLIGATOIRE !!! Prenez soin de vous et de vos proches!!

DL COIFFURE. En raison de l'urgence sanitaire le salon est fermé depuis vendredi dernier. En attendant une reprise rapide toute l'équipe de DL vous remercie pour votre soutien. Prenez soin de vous et à bientôt.

BOULANGERIE La Boulangerie sera fermée tous les samedis après-midis.

SECOURS CATHOLIQUE. Malgré la fermeture du local, le Secours catholique de Plabennec reste mobilisé. Si des besoins urgents au niveau matériel ou moral se font sentir chez vous et autour de vous, n'hésitez pas à appeler le 06 38 64 05 94. La collecte annuelle prévue en novembre ne pouvant avoir lieu, nous invitons toutes les personnes qui veulent soutenir nos actions à prendre les enveloppes disponibles dans les magasins ouverts qui ont accepté de nous soutenir. Merci d'avance"

MARAICHER-PRODUCTEUR. A compter de mercredi, présence d'un Maraicher-Producteur bio de 16 à 19 h qui propose ses légumes de saison (à proximité de la boulangerie).

A VENDRE : Pommes de terre conservation Monalisa, Semcer, Charlène, Bintje. 6€ les 10kg ; 12€ les 25kg ; Oignons rosés de Roscoff, oignons jaunes, oignons rouges 8€ les 5kg ; Echalotes du pays $\frac{1}{2}$ longues 10€ les 5 kg ; carottes de sable 7€ les 5kg ; légumes de saison. Livraison assurée. Tél 06.89.25.16.18.

RECHERCHE CHAMPS pour mettre des chevaux quelques semaines ou quelques mois par an en fonction de la superficie. Possibilité de les mettre uniquement en hiver pour ne pas gêner le fauchage. Nous nous occupons de l'entretien du terrain, des clôtures et bien sur des chevaux. Plus de renseignements au 06.15.12.13.24.

MEMENTO

MEDECIN DE GARDE Composer le 15.

PHARMACIE DE GARDE. Composez le 3237.

LE CABINET INFIRMIER - 3 Place de l'église. ☎ 09.77.59.38.75. La période de vaccination a débuté. Le cabinet assure des permanences uniquement sur rendez-vous les : lundi, mercredi, vendredi et samedi de 11h30 à 12h, mardi et jeudi de 9h à 12h. Prenez soins de vous. Les Infirmières.

LE TELEGRAMME : Correspondance : Mme Martine Kerleroux, ☎ 02.98.40.87.44. Courriel : martine-kerleroux@orange.fr

OUEST-FRANCE : M. Yvon SIMIER, ☎ 02 98 40 74 86 ou 06 81 79 52 76. Courriel : simier.yvon@orange.fr

LE TELEGRAMME. Portage du journal à domicile : M. Yves Péron 06.29.58.93.75.

RELAIS PARENTS ASSISTANTS MATERNELS INTERCOMMUNAL DE PLABENNEC. 02.98.36.83.42 ou rpam@plabennec.fr

ADMR. Aide à domicile, portage de repas, télé assistance. Contact 02.29.62.61.69.

AMADEUS Aide Soins à Domicile, Equipe Spécialisée Alzheimer, portage de repas, télé-assistance, 02 98 21 12 40, www.ads-llp.fr.

ADAPEI Asso. Parents & Amis de Personnes handicapées mentales. Contact : Mme MADEC Marie Léontine. ☎ 02.98.40.73.43.

PERMANENCE SOCIALE sur rendez-vous uniquement, dans les locaux de la mairie le premier jeudi du mois, de 14h à 17h. Prendre contact avec le CDAS de Lesneven au 02.98.04.02.65.

CONCILIATEUR DE JUSTICE : Les permanences sont suspendues jusqu'à nouvel ordre. Les conciliateurs peuvent être saisis par courriel. Suivant le cas, le conciliateur pourra prendre en charge le dossier et effectuer certaines démarches par téléphone ou courriel....afin de rechercher une solution amiable au problème soulevé, sans pour autant acter l'accord par un constat d'accord (qui nécessite la présence physique des intervenants). Les personnes qui le jugent utiles peuvent ainsi saisir le conciliateur, à l'adresse suivante: jean-pierre.lussou@conciliateurdejustice.fr ou par le site national "conciliateur.fr"

LA MAISON DE L'EMPLOI Les permanences de la Maison de l'emploi sont maintenues à Plabennec et à Lannilis, uniquement en matinée et sur rendez-vous au 02 90 85 30 12 ou par mail accueil.emploi@pays-des-abers.fr. La mission locale n'assure plus de permanence.



BARDET-BIEDL SYNDROME. https://www.facebook.com/BardetBiedlSyndrome/?ref=br_rs.
Récupération de ferraille, électroménagers, ordinateurs, écrans, TV, câbles, batteries.... Gaël
06.68.10.58.50